

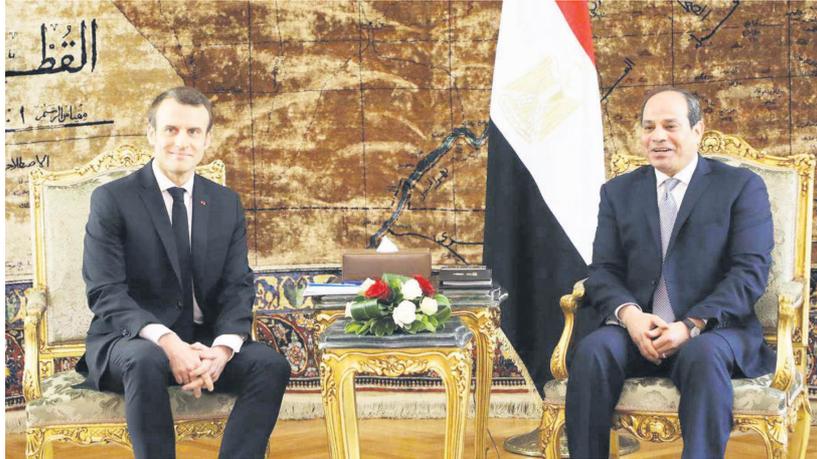
COOPÉRATION

La France et l'Égypte resserrent leurs liens

Le président français, Emmanuel Macron, a rencontré, le 28 janvier, son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Les deux chefs d'Etat ont évoqué la nécessité de consolider les liens économiques, culturels et stratégiques entre leurs pays, et parlé « plus ouvertement » des droits de l'Homme.

Au deuxième jour de sa visite, Emmanuel Macron a été accueilli au Caire, au Palais présidentiel, par son homologue égyptien pour un entretien en tête-à-tête et la signature d'une trentaine d'accords et de contrats commerciaux, pour « quelques centaines de millions d'euros », selon la présidence française.

Ces signatures, placées sous le signe de la diversification de l'offre commerciale française vis-à-vis de l'Égypte, concernent les domaines des transports, des énergies renouvelables, de la santé ou de l'agroalimentaire. Le président français est, d'ailleurs, accompagné en Égypte d'une cinquantaine de patrons français. Ce déplacement de trois jours est l'un des rares à l'étranger qu'effectue en ce début d'année le président Macron, qui se concentre depuis plus de deux mois sur la crise sociale des « gilets jaunes ». Emmanuel Macron avait reçu le président égyptien à Paris,



Les présidents Emmanuel Macron et Abdel Fattah al-Sissi

en octobre 2017, malgré les critiques des ONG qui dénoncent régulièrement l'implacable répression exercée, selon elles, par le pouvoir égyptien contre toute forme d'opposition. Mais il avait alors refusé de « donner des leçons » à son homologue sur la question des droits de l'Homme, provoquant l'indignation des associations. Or, le 27 janvier, dans un entretien avec la presse française au Caire, Emmanuel Macron a affirmé qu'il allait parler « plus ouvertement » de cette question sensible au cours de sa visite. Selon le président français, « les choses se sont empirées depuis octobre 2017 ». En

conséquence, il a promis de s'exprimer « de manière plus tranchée, y compris ouvertement (...) », ajoutant : « parce que je pense que c'est l'intérêt du président Sissi et de la stabilité égyptienne ». Il a également assuré qu'il allait « avoir un dialogue confidentiel » avec Abdel Fattah al-Sissi sur « des cas individuels » d'opposants ou de personnalités emprisonnés. Yves Prigent, d'Amnesty international France, avait déclaré peu avant le voyage du président : « Nous attendons des messages forts et des changements en termes de pratique ».

En Égypte, Emmanuel Macron

a entamé sa visite par une étape au temple d'Abou Simbel, l'un des sites archéologiques emblématiques du pays. C'était pour mettre en lumière la coopération culturelle avec ce pays, particulièrement dynamique dans le domaine de l'archéologie, avec notamment trente-deux chantiers de fouilles sous la houlette de l'Institut français d'archéologie orientale. Au-delà d'une tradition française d'égyptologie qui remonte à Champollion, la France espère aujourd'hui se voir confier de nouvelles missions de fouilles ou de mise en valeur des sites antiques, comme celui de Saqqarah, au sud du Caire. Elle

cherche aussi à participer au futur Grand Musée égyptien de Guizh et à la rénovation du célèbre musée égyptien implanté dans le centre du Caire depuis le XIXe siècle. Outre l'économie et la culture, la sécurité et la stabilité en Égypte et au Moyen-Orient constituent le troisième enjeu de la visite d'Emmanuel Macron.

Selon l'Elysée, l'Égypte, un pays de près de cent millions d'habitants, est un partenaire clé de la France dans la lutte contre le terrorisme. Cet aspect sera évoqué entre les deux chefs d'Etat à la lumière de la présidence tournante de l'Union africaine, que l'Égypte assumera à partir de février.

Parallèlement, dans le domaine des ventes d'armes, la France a obtenu quelque six milliards d'euros de contrats depuis 2015. Mais le secteur fait également l'objet de critiques de la part des ONG dénonçant une utilisation de matériels de sécurité visant à traquer les opposants.

Parmi les contrats emblématiques figure celui des avions de combat Rafale dont vingt-quatre exemplaires ont été livrés à l'Égypte. Des négociations sont en cours pour l'acquisition de douze autres mais aucun contrat ne doit être annoncé durant ce voyage.

Nestor N'Gampoula et AFP

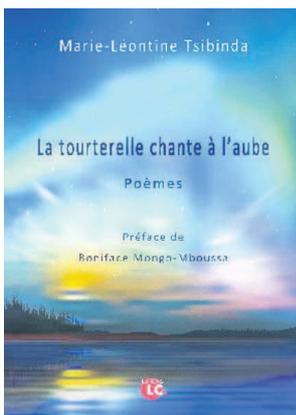
LIVRE

Marie-Léontine Tsibinda signe «La tourterelle chante à l'aube»

C'est depuis le Canada où elle réside que la poétesse congolaise fait entendre le chant matinal et limpide de la tourterelle.

Préfacé par Boniface Mongo-Mboussa et paru le 25 janvier aux Éditions L.C., l'ouvrage de Marie-Léontine Tsibinda renoue avec ses créativités poétiques, puisées de la terre congolaise et des nuits denses du Bassin du Congo, s'ouvrant à l'aube l'espoir de nouveaux cycles perpétuels du recommencement.

«La Tourterelle chante à l'aube», en deux cent quatre-vingt-quatre pages, offre aux lecteurs une magistrale somme poétique sur un élan d'envol et de quêtes ouvriers du portail d'émancipation de l'être entre les dernières résistances de la nuit et la poussée du jour. Cette somme, construite comme une anthologie poétique personnelle, comprend quatre anciens titres plus un cahier inédits. Si les premiers titres de cette poétesse congolaise, circulant entre le Mayombe et les forêts boréales du Canada, l'ont classée, bien avant la mode d'aujourd'hui, parmi les amou-



reux de la nature et de la terre-mère, les inédits du cinquième cahier sous le titre «Soleil mon seul pays» donnent à lire une créatrice civique inspirée et batailleuse, dont la fraîcheur et la hauteur de l'indignation étonnent et remportent l'adhésion la plus fraternelle. Marie-Léontine Tsibinda est titulaire d'un DEA en langues et civilisations américaines. Écrivaine, certes, mais elle est aussi connue comme comédienne, ancienne pensionnaire du Rocardo Zulu Théâtre, fondé et animé par Sony Labou Tansi.

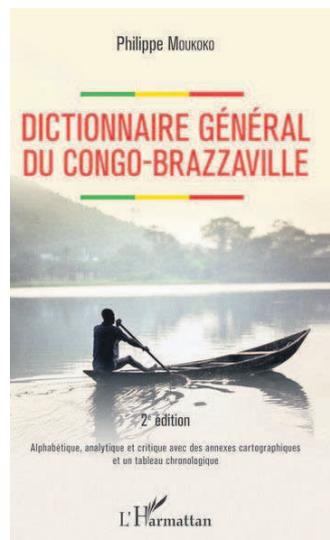
Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

Philippe Moukoko actualise le «Dictionnaire général du Congo-Brazzaville»

Dans le nouveau cru paru en ce début d'année à l'Harmattan, Philippe Moukoko, en usant des méthodes alphabétique et analytique, en appui des annexes cartographiques et d'un tableau chronologique, entrecroise les faits majeurs et les actes de l'histoire générale du Congo en partant du XV^e siècle jusqu'à nos jours.

La deuxième édition du « Dictionnaire général du Congo-Brazzaville » a été revue, mise à jour et enrichie de cent cinquante-quatre entrées supplémentaires. Elle rassemble, à travers six cent cinquante-quatre entrées, tous les hommes et faits majeurs de l'histoire congolaise, ancienne et moderne, envisagée dans un sens large : à la fois politique, économique, social, mythologique, culturel, événementiel. Elle comprend de nombreuses



cartes, une chronologie générale et un index.

Un livre de proximité qui englobe, tout comme le premier, des notes bibliographiques à la fin de chaque entrée et des anecdotes historiques apparaissant dans des encadrés. Sur une des photographies, en référence à l'histoire de la pé-

nétration française au Congo (1880-1885), le lecteur pourra découvrir le Makoko (successeur d'Ilo Makoko), assis sur une peau de tigre, symbole de sa puissance.

Cet ouvrage s'est enrichi également de l'entrée des figures de grandes dames du Congo, qu'elles viennent de la société civile, du monde politique, artistique ou sportif. Citons, par exemple, Rhode Bath-Shéba Makoumbou (peintre-sculpteur), Marie-Léontine Tsibinda (écrivaine), Félicité Safouesse (journaliste), Solange Koulinka (handballeuse de légende).

Philippe Moukoko, Franco-Congolais, est avocat au barreau de Montpellier. Titulaire d'un doctorat en droit, d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat et de deux certificats de spécialisation (droit public, droit de l'environnement), il est l'auteur de nombreux articles parus dans des revues juridiques françaises (AJDA, JCP G, A, etc.). En 2017, il a publié chez L'Harmattan son premier roman «Comme c'est beau la France !»

M.A.N.